



# LENMAR®

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 20-oct.-2021

Numéro de révision: 3

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit** MEGAVAR WATER WHITE CONVERSION VARNISH DULL RUBBED  
**Code du produit** 1M-4302FR  
**Code produit Alternate** HL0800  
**Classe de produit** VERNIS  
**Couleur** Transparent  
**Utilisation recommandée** Revêtement transparent  
**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible

**Fabriqué pour**  
Benjamin Moore & Cie Limitée  
8775, rue Keele  
Concord ON L4K 2N1  
Tél.: 1-800-361-5898  
www.lenmar-coatings.ca-fr

**Fabricant**  
Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
Tél. : 1-866-708-9180  
www.lenmar-coatings.com.ca

**Numéro d'appel d'urgence**  
CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300  
+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada)  
CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage

**Danger**

**Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Liquide et vapeurs très inflammables



**Aspect** liquide

**Odeur** solvant

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Tenir au frais

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Peau**

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

**Incendie**

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements**

Aucun renseignement disponible

**IMPORTANT :** Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

### 3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
n-Butyl acetate	123-86-4	10 - 30%	-	-
Isobutyl alcohol	78-83-1	5 - 10%	-	-
Propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	5 - 10%	-	-
Ethanol	64-17-5	5 - 10%	-	-
Acetone	67-64-1	3 - 7%	-	-
VM&P naphtha	64742-89-8	1 - 5%	-	-
Toluene	108-88-3	1 - 5%	-	-
Isopropyl alcohol	67-63-0	1 - 5%	-	-
Silica amorphous	7631-86-9	1 - 5%	-	-
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1 - 0.25%	-	-
Octane	111-65-9	0.1 - 0.25%	-	-
Heptane	142-82-5	0.1 - 0.25%	-	-

**Confidential Business  
Information note**

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

### 4. PREMIERS SOINS

**Conseils généraux**

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

---

<b>Contact avec les yeux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.
<b>Inhalation</b>	Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la suite. À moins d'une recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle.
<b>Symptômes et Effets les Plus Importants</b>	Peut causer une réaction cutanée allergique.
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Propriétés inflammables</b>	Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation instantanée.
<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.
<b>Risques Spécifiques à la Substance Chimique</b>	Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances considérables. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou

---

à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**Sensibilité au choc**

Non

**Sensibilité à la décharge électrostatique**

Oui

**Données sur l'inflammabilité**

Point d'éclair (°F)

39

Point d'éclair (°C)

4

Méthode

PMCC

**Limites d'inflammation dans l'air**

Limite inférieure d'inflammabilité

Non disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Non disponible

**NFPA** Santé: 2

Inflammabilité : 3

Instabilité: 1

Spécial : Sans objet

### Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

*Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.*

*L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au [www.nfpa.org](http://www.nfpa.org).*

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions personnelles**

Enlever toute source d'inflammation. Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Autres informations**

Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

**Précautions relatives à l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes de nettoyage**

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le

produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

### Entreposage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
n-Butyl acetate	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm	150 ppm - TWA 713 mg/m <sup>3</sup> - TWA 200 ppm - STEL 950 mg/m <sup>3</sup> - STEL	20 ppm - TWA	150 ppm - TWA 200 ppm - STEL	150 ppm - TWAEV 713 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 200 ppm - STEV 950 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Isobutyl alcohol	TWA: 50 ppm	50 ppm - TWA 152 mg/m <sup>3</sup> - TWA	50 ppm - TWA	50 ppm - TWA	50 ppm - TWAEV 152 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV
Propylene glycol monomethyl ether acetate	N/E	N/E	50 ppm - TWA 75 ppm - STEL	50 ppm - TWA 270 mg/m <sup>3</sup> - TWA	N/E
Ethanol	STEL: 1000 ppm	1000 ppm - TWA 1880 mg/m <sup>3</sup> - TWA	1000 ppm - STEL	1000 ppm - STEL	1000 ppm - TWAEV 1880 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV
Acetone	STEL: 500 ppm	500 ppm - TWA	250 ppm - TWA	250 ppm - TWA	500 ppm - TWAEV

	TWA: 250 ppm	1200 mg/m <sup>3</sup> - TWA 750 ppm - STEL 1800 mg/m <sup>3</sup> - STEL	500 ppm - STEL	500 ppm - STEL	1190 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 1000 ppm - STEV 2380 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Toluene	TWA: 20 ppm	50 ppm - TWA 188 mg/m <sup>3</sup> - TWA Substance may be readily absorbed through intact skin	20 ppm - TWA Adverse reproductive effect	20 ppm - TWA	50 ppm - TWAEV 188 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV Skin absorption can contribute to overall exposure.
Isopropyl alcohol	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	200 ppm - TWA 492 mg/m <sup>3</sup> - TWA 400 ppm - STEL 984 mg/m <sup>3</sup> - STEL	200 ppm - TWA 400 ppm - STEL	200 ppm - TWA 400 ppm - STEL	400 ppm - TWAEV 985 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 500 ppm - STEV 1230 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Octane	TWA: 300 ppm	300 ppm - TWA 1400 mg/m <sup>3</sup> - TWA	300 ppm - TWA	300 ppm - TWA	300 ppm - TWAEV 1400 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 375 ppm - STEV 1750 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Heptane	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	400 ppm - TWA 1640 mg/m <sup>3</sup> - TWA 500 ppm - STEL 2050 mg/m <sup>3</sup> - STEL	400 ppm - TWA 500 ppm - STEL	400 ppm - TWA 500 ppm - STEL	400 ppm - TWAEV 1640 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 500 ppm - STEV 2050 mg/m <sup>3</sup> - STEV

**Légende**

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta  
 Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique  
 Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario  
 Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec  
 N/E - Non établi

**Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité à protection intégrale

**Protection de la peau**

Gants protecteurs et habillement imperméable.

**Protection respiratoire**

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	liquide
Odeur	solvant
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Densité (lbs/gal)	7.7 - 8.1
Densité	0.93 - 0.97
pH	Aucun renseignement disponible

Viscosité (cps)	Aucun renseignement disponible
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
% solides en masse	35 - 45
% solides en volume	25 - 35
% volatiles en masse	55 - 65
% volatiles en volume	65 - 75
Teneur limite réglementaire en COV (g/l)	< 680
Point d'ébullition (°F)	136
Point d'ébullition (°C)	58
Point de congélation (°F)	Aucun renseignement disponible
Point de congélation (°C)	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair (°F)	39
Point d'éclair (°C)	4
Méthode	PMCC
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles. Température élevée.
Matières incompatibles	Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition	Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.
-----------------------------	---

**Toxicité aiguë**

**Renseignements sur le produit**

Une exposition répétée et prolongée aux solvants organiques peut causer des dommages irréversibles au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en concentrant et en inhalant les vapeurs.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes**

Aucun renseignement disponible

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Contact avec les yeux**

Gravement irritant pour les yeux. Peut causer des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

**Contact avec la peau**

Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et entraîner une dermatite.

**Inhalation**

Nocif par inhalation. En concentration élevée, les vapeurs et aérosols irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de conscience, ainsi que d'autres effets néfastes au système nerveux central.

**Ingestion**

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut irriter les membranes muqueuses. Une petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves, pouvant à la limite entraîner la mort.

**Sensibilisation**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Effets neurologiques**

Aucun renseignement disponible.

**Effets mutagènes**

Aucun renseignement disponible.

**Effets sur la reproduction**

Risque possible d'altération de la fertilité. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**Effets sur le développement**

Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles**

foie, Appareil respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central, sang, Appareil reproducteur.

**STOT - exposition unique**

Peut causer des troubles et des lésions au/à la, Appareil respiratoire, Système nerveux central.

**STOT - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation, Peut causer des troubles et des lésions au/à la, foie, rein, rate, sang, Système nerveux central.

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**Risque d'aspiration**

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou la régurgitation peut causer de graves lésions aux poumons pouvant conduire à la mort.

**Mesures numériques de la toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	7554 mg/kg
ETAmél (cutané)	9914 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1293.3 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeur)	85.6 mg/L

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
n-Butyl acetate 123-86-4	= 10768 mg/kg ( Rat )	> 17600 mg/kg ( Rabbit )	-
Isobutyl alcohol 78-83-1	= 2460 mg/kg ( Rat )	= 3400 mg/kg ( Rabbit )	> 6.5 mg/L ( Rat ) 4 h
Propylene glycol monomethyl ether acetate 108-65-6	= 8532 mg/kg ( Rat )	> 5 g/kg ( Rabbit )	-
Ethanol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg ( Rat )	> 15700 mg/kg ( Rabbit )	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
VM&P naphtha 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	-
Toluene 108-88-3	= 2600 mg/kg ( Rat )	= 12000 mg/kg ( Rabbit )	-
Isopropyl alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg ( Rat )	= 4059 mg/kg ( Rabbit )	= 72600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Silica amorphous 7631-86-9	= 7900 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 2.2 mg/L ( Rat ) 1 h
Methyl ethyl ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg ( Rat )	1000 - 1800 mg/kg ( Rabbit )	> 4.83 mg/L ( Rat ) 4 h
Octane 111-65-9	-	-	> 23.36 mg/L ( Rat ) 4 h = 118 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h = 25260 ppm ( Rat ) 4 h
Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 103 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

### Toxicité chronique

#### **Cancérogénicité**

*Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.*

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

### Renseignements sur le produit

#### Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité dans des milieux environnementaux**

Aucun renseignement disponible.

**Ozone**

Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

**Toxicité aiguë aux poissons**

n-Butyl acetate

LC50: 18 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Acetone

LC50: 8300 (Bluegill - 96 hr.) mg/L

Methyl ethyl ketoxime

LC50: 48 mg/L (Crapet arlequin poisson-lune - 96 hr.)

**Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 72.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Acetone

CE50 (- UVA): 12600 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Methyl ethyl ketoxime

CE50 (- UVA): 750 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

**Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 674.7 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthode d'élimination des déchets dangereux**

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

**Avertissement au sujet des contenants vides**

Les contenants vides peuvent contenir des résidus de

produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TMD

Nom officiel d'expédition	POUDRE MÉTALLIQUE AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A
Classe de danger	3
No ONU	UN1263
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1263, POUDRE MÉTALLIQUE AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A, 3, II

### ICAO

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

### IMDG / OMI

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

TSCA : États-Unis	Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada	Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

### Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

#### INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>INRP - Sections 1-4</u>
Isobutyl alcohol	78-83-1	5 - 10%	Listed
Toluene	108-88-3	1 - 5%	Listed
Isopropyl alcohol	67-63-0	1 - 5%	Listed

#### INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>INRP - Section 5</u>
n-Butyl acetate	123-86-4	10 - 30%	Listed
Propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	5 - 10%	Listed
Ethanol	64-17-5	5 - 10%	Listed
VM&P naphtha	64742-89-8	1 - 5%	Listed
Toluene	108-88-3	1 - 5%	Listed



employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

**Fin de la fiche signalétique**